



CIRCULATION SUR LES VOIES COMMUNALES

Demande de dérogation de tonnage

Ce document n'a aucune valeur de dérogation ni d'autorisation, l'accord de la commune ne sera effectif qu'après réception par l'entreprise d'un arrêté municipal

Fiche à remplir par l'entreprise

Nom et Prénom :

Société :

Adresse :

Tel : mail :

Fax :

Sollicite

Une autorisation exceptionnelle de faire circuler sur une voie communale et au-delà du tonnage autorisé, les véhicules avec les n° d'immatriculation suivants et joindre obligatoirement la copie des cartes grises correspondantes.

Véhicule : PTAC :

Véhicule : PTAC :

Véhicule : PTAC :

Objet de la demande

(travaux, livraison...) :

Adresse du chantier (ou de livraison)

Voies concernées

N° du permis de construire ou de la déclaration préalable du destinataire :

.....

Période demandée (3 jours maximum):

Date : Signature et cachet du demandeur :

L'instruction de la présente demande nécessite un délai de 15 jours ouvrés à compter de sa réception
Dossier à renvoyer par mail à: technique@tsl06.fr